



**HAL**  
open science

# ”Nous reviendrons pour les vendanges”. Les Aquitains, le vin et la Grande Guerre

Stéphane Le Bras

► **To cite this version:**

Stéphane Le Bras. ”Nous reviendrons pour les vendanges”. Les Aquitains, le vin et la Grande Guerre. B. Lachaise et C. Piot (dir.). La guerre en Aquitaine, les Aquitains en guerre de l’Antiquité à nos jours, Ed. d’Albret, p. 287-308, 2017. halshs-01956739

**HAL Id: halshs-01956739**

**<https://shs.hal.science/halshs-01956739>**

Submitted on 16 Dec 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Ceci est une version intermédiaire du texte final. Elle contient probablement des coquilles

## « *Nous reviendrons pour les vendanges.* » Les Aquitains, le vin et la Grande Guerre

Stéphane LE BRAS

Si la Première Guerre mondiale a régulièrement été présentée comme un moment de brassage des individus, participant à bouleverser les équilibres socio-culturels de la nation<sup>1</sup>, il n'en demeure pas moins que les identités régionales restent particulièrement prégnantes durant le conflit comme l'ont démontré des travaux récents<sup>2</sup>.

Pour les Aquitains en temps de paix, le vin est un élément caractéristique de cette identité<sup>3</sup>, produit et commercialisé dans et depuis de nombreux endroits de la région : dans le Bordelais bien sûr, mais également dans d'autres terroirs plus ou moins vastes (Bergerac, Buzet, Madiran, Jurançon, etc.<sup>4</sup>). Ainsi, lorsque la mobilisation générale est déclarée à l'été 1914, alors que l'ensemble de la population et l'état-major annoncent une guerre courte, les vigneron, les négociants ou les agriculteurs propriétaires de vignes dans la région espèrent tous être rentrés pour les vendanges quelques semaines plus tard. Or, ils se retrouvent engagés dans un conflit long, les éloignant de leur activité et de leur production, mais en même temps, les familiarisant avec un produit nouveau, le pinard de l'intendance<sup>5</sup>.

Par sa consommation massive s'établit alors un lien consubstantiel entre les soldats engagés au front et le vin, le faisant entrer de plain-pied dans la mémoire collective qui se construit pendant et après le conflit. Le vin joue alors un rôle social, avec des conséquences positives dans l'instant (renforcement des liens de camaraderie ; lutte contre le cafard), souvent négatives sur le long terme (alcoolisme chronique ; facteurs de dérives et de tensions)<sup>6</sup>. Dans le même temps, correspon-

<sup>1</sup> Une des études les plus récentes sur le sujet : MARIOT Nicolas, *Tous unis dans la tranchée ? 1914-1918, les intellectuels rencontrent le peuple*, Paris, Seuil, 2013.

<sup>2</sup> Voir par exemple : BOURLET Michaël, LAGADEC Yann, LE GALL Erwan (dir.), *Petites patries dans la Grande Guerre*, Rennes, PUR, 2013.

<sup>3</sup> Sur la question identitaire aquitaine et plus particulièrement bordelaise : BOUYSSY Maïté, « Bordeaux, métropole régionale ou capitale provinciale ? », in *Garona*, 2000, n°16, p. 13-45.

<sup>4</sup> Cf. HINNEWINKEL Jean-Claude et LAVAUD Sandrine (dir.), *Vignobles et vins d'Aquitaine. Images et identités d'hier et d'aujourd'hui*, Bordeaux, MSHA, 2009.

<sup>5</sup> Pour une mise en perspective générale : RIDEL Charles, *L'Ivresse du soldat. L'alcool dans les tranchées (1914-1918)*, Paris, Vendémiaire, 2016.

<sup>6</sup> COCHET François, « 1914-1918 : l'alcool aux armées. Représentations et essai de typologie », in *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2006/2 n° 222, p. 19-32 ; FILLAUT Thierry, « La lutte contre l'alcoolisme dans l'armée pendant la Grande Guerre : principes, méthodes et résultats », in GUIGNARD Laurence, GUILLEMAIN Hervé et TISON Stéphane (dir.), *Expériences de la folie. Criminels, soldats, patients en psychiatrie (XIX-XX<sup>e</sup> siècles)*, Rennes, PUR, 2013, p. 141-152.

dances et études récentes <sup>7</sup> prouvent que la sociabilité au front se construit également en grande partie autour de la dimension régionale, le partage d'un terreau culturel mutuel et la valorisation d'un affect géographique commun.

Dès lors, au croisement de cette double approche se trouve la problématique d'une sensibilité propre à chaque région – ici l'Aquitaine viticole – comme l'ont interrogée certains travaux pour la Bretagne <sup>8</sup> ou la Haute-Savoie <sup>9</sup>. *In fine*, dans l'optique d'un emboîtement d'échelles intégrant les petites patries à la grande, se pose la question de la participation de l'Aquitaine viticole, de son vin et de son économie dans l'effort de guerre entre 1914 et 1918.

De fait, il s'agira de questionner dans un premier point le rapport des poilus aquitains au vin, leurs pratiques et les représentations relatives au pinard fourni dans leur ration alimentaire, puis, dans un second temps de s'attacher à étudier l'implication de la filière dans l'effort de guerre, pour enfin, évaluer l'impact du conflit sur la filière et sa gestion à courts et moyens termes.

## **Les poilus aquitains et le vin : pratiques et représentations**

Comme l'ensemble des soldats français, les poilus aquitains ont un rapport particulier et régulier au vin. Glorifié, espéré, décortiqué, décrié ou méprisé, il est évoqué dans de nombreux témoignages. Il renvoie à une dimension collective dont on peut interroger la profondeur dans le cas de soldats venant d'une région à coloration viticole.

### *Des soldats consommateurs comme les autres*

Au même titre que dans la majorité des écrits dont sont à l'origine les combattants français, les correspondances, les carnets ou les mémoires aquitains regorgent d'épisodes liés au vin et à sa consommation.

Bien évidemment, celui-ci rentre dans l'alimentation quotidienne et il accompagne les repas, pris seul ou entre amis. Ainsi Jeanty Dupouy (né à Geloux, dans les Landes) raconte dans ses mémoires publiées en partie dans *Le soldat de Lagraulet*, qu'un soir d'août 1914 très chaud, « pour souper, [il a] acheté une côtelette de veau et une salade avec un litre de vin, le tout pour 4,50 F. <sup>10</sup> » Quelques jours plus tôt, il s'était réjoui des distributions gratuites de vin (et de bière) qui accueillent les Landais du 234<sup>e</sup> RI à Nancy <sup>11</sup>. Plus tard, il explique qu'au front, près de Morhange, il trouve à peu près de tout, dont du vin pour lequel il donne le prix, 0,70 F le litre <sup>12</sup>. Son camarade d'unité, originaire du même village, Germain Cuzacq, relate lui dans ses lettres nombre d'anecdotes liées à la consommation de vin. En juin 1916, il raconte : « J'ai aussi quelque bon coup de vin de plus car le lieutenant qui n'est pas un grand

<sup>7</sup> LAFON Alexandre, *La camaraderie au front*, Paris, A. Colin, 2014.

<sup>8</sup> LAGADEC Yann, « L'approche régionale, quelle pertinence ? Le cas des combattants bretons dans la Grande Guerre », in Michaël Bourlet *et alii*, *op. cit.*, p. 29-69.

<sup>9</sup> Cf. CHATILLON Sébastien, *Les combattants haut-savoyards de la grande guerre dans la société, 1889-1940*, Thèse soutenue sous la direction de Christian Sorrel, en juin 2015 à l'Université Lyon II.

<sup>10</sup> LESHOURIS Pierre et Germaine, *Le soldat de Lagraulet. Lettres de Germain Cuzacq, écrites du front entre août 1914 et septembre 1916*, Toulouse, Éché, 1984, p. 20.

<sup>11</sup> *Ibid.*, p. 16.

<sup>12</sup> *Ibid.*, p. 20.

S. Le Bras, « "Nous reviendrons pour les vendanges". Les Aquitains, le vin et la Grande Guerre », in B. Lachaise et C. Piot, *La guerre en Aquitaine, les Aquitains en guerre de l'Antiquité à nos jours*, Nérac, Ed. d'Albret, 2017, p. 287-308

*buveur me donne l'excédent.*<sup>13</sup> » Dans ses carnets, le soldat Deys, Landais mobilisé en Orient à partir de février 1915, évoque les mêmes préoccupations et les mêmes pratiques. En septembre, il explique qu'il s'est rendu à une cantine voisine pour se fournir en « *vin de Samos.*<sup>14</sup> »

Ces exemples, qui pourraient être largement multipliés, ne font pas figure d'exceptions dans un pays où, avant-guerre, le vin était déjà très largement consommé<sup>15</sup>. Cette présence massive du pinard dans les écrits des poilus est constante et les épisodes renvoyant à sa consommation sont récurrents, tant dans les témoignages directs<sup>16</sup> que dans la littérature<sup>17</sup>. Importé de la vie civile où il fait figure de lien de sociabilité masculine, le vin fait ainsi partie d'un univers culturel commun à l'ensemble des soldats français. Cela s'explique tout d'abord par les quantités massives de vin qui sont distribués par le biais de la ration quotidienne<sup>18</sup> ou de la consommation hors ration<sup>19</sup>. Il participe d'une forme de sociabilité intégratrice comme l'explique Dorgelès dans les *Croix de bois* : « *Pourtant, le nouveau s'était accoutumé assez vite à notre vie brutale. Il savait à présent laver son assiette avec une poignée d'herbe, il commençait à boire notre pinard avec plaisir, et n'avait plus honte de faire ses besoins devant les autres.*<sup>20</sup> » Cette dimension culturelle prend une teinte sacrificielle lorsque le vin, élément constitutif fort de l'identité nationale, est assimilé au sang des soldats, comme en témoigne l'Agenais Louis Cazeneuve dans son poème « Pinard » publié en octobre 1918 dans l'*Écho du Lot-et-Garonne* : « *Et les raisins chantent en chœur ; Puisque le poilu, ce grand cœur ; Donne son sang à la patrie ; Donnons-lui le nôtre à lamper ; Afin que son âme aguerrie ; Puisse à longs traits s'y retremper !*<sup>21</sup> »

Toutefois, cette consommation massive et en grandes quantités peut également se révéler désintégratrice et néfaste à l'ordre militaire comme le signale Jean Combabessouse dans ses mémoires. Le Lot-et-Garonnais y raconte la reconstitution des unités après la déroute de la fin de l'été 1914. La sienne est alors placée « *sous le commandement du Capitaine Roy, un alcoolique demi fou.*<sup>22</sup> » Dans le même ordre d'idées, Jean-Pierre Poutous de Saint-Pée-d'Oloron écrit à propos d'un de ses camarades du pays en mai 1915 : « *Je parie que depuis le mois de septembre il a bu assez de vin pour noyer St-Pée s'il le versait de chez lui [...] car ma chère, il en boit c'est terrible. Du reste tous boivent énormément et ils ont été contents quand le major a dit que l'eau était dangereuse et qu'il fallait en boire très peu.*<sup>23</sup> » Un rapport sur le

<sup>13</sup> *Ibid.*, p. 122.

<sup>14</sup> *Carnet de Bernard Louis Deys*, archives privées familiales, 28/09/1915.

<sup>15</sup> Jusqu'à 200 litres par an et par personne sont consommés dans certains centres urbains. Cf. NOURRISSON Didier, *Crus et cuites. Histoire du buveur*, Paris, Perrin, 2013.

<sup>16</sup> Louis Barthas, dans ses mémoires évoque par exemple lui aussi la distribution gratuite de vin (BARTHAS Louis, *Carnets de Guerre*, Paris, Maspero, 1982, p. 34).

<sup>17</sup> Dans les *Croix de bois* par exemple, Dorgelès consacré plus de dix épisodes au vin dont le terme, sous différentes formes, revient à près de 60 fois.

<sup>18</sup> 25 cl par jour et par homme dès l'automne 1914 ; ration normale qui passera à 50 cl puis 75 cl au cours de la guerre. Celle-ci, selon différentes modalités, peut être doublée.

<sup>19</sup> Les circuits d'approvisionnement hors ration sont nombreux : achats à des vendeurs ambulants, à des commerçants, à la cantine, à la coopérative, réception de colis, etc. D'autres stratégies, pourtant fréquentes, sont moins scrupuleuses : vols ou pillages.

<sup>20</sup> DORGELÈS Roland, *Les Croix de bois*, Paris, Albin Michel, 1919, p. 46.

<sup>21</sup> Cité par CONSTANS Rémy, « L'alimentation du poilu lot-et-garonnais pendant 1914-1918 », in *Revue de l'Agenais*, septembre 2014, p. 309.

<sup>22</sup> *Bon papa soldat. Mémoires de J. Combabessouse*, Archives privées familiales, p. 8.

<sup>23</sup> Correspondance de Jean-Pierre Poutous, Archives privées, Lettre du 03/05/1915.

problème de l'alcoolisme au tournant de l'année 1915 évoque pour sa part la situation catastrophique à l'arrière et en particulier en Gironde où les « *vieux territoriaux [...] ne sont qu'une bande d'ivrognes.* <sup>24</sup> » Parfois les conséquences en sont dramatiques : Antoine Royère, originaire de Dordogne, est condamné à mort en 1916 pour outrage et voies de fait à supérieur, refus d'obéissance, le tout alors qu'il est ivre <sup>25</sup>.

### *Un marqueur régional ?*

Dès lors, légitimement dans une région où il occupe une grande place dans l'économie, la société et la culture <sup>26</sup>, peut se poser la question d'une forme de singularité des soldats aquitains dans leur rapport au vin.

Indéniablement, les Aquitains sont très sensibles au vin de leur pays d'origine dont ils réclament des envois à leurs proches. Ainsi, J. Combabessouse raconte que pour le réveillon de Noël 1917, « *des colis de nos familles nous permettaient un menu confortable, arrosé de vin de chez moi que je recevais assez régulièrement, camouflé dans un gros ballot de foin avec l'étiquette "linge".* <sup>27</sup> » Il s'agit ici, comme l'a montré Alexandre Lafon, d'une pratique classique, liant intimement les poilus avec leur région d'origine, lien matérialisé par les colis et les victuailles qui y sont empaquetées <sup>28</sup>. Les référents culturels régionalistes renvoient ainsi à la construction de sa propre identité qui se fonde sur sa singularité, c'est-à-dire ce qui rapproche de ses semblables, avec lesquels on partage le même terreau culturel, et ce qui éloigne des autres soldats, originaires de régions aux repères identitaires différents. Cela explique en grande partie que pour faire connaître son chez-soi, on en partage allègrement et généreusement des produits qui sont chéris au point de les cacher lors de leur transport, comme en témoigne le stratagème de la famille Combabessouse pour éviter que le vin, denrée rare lorsqu'il est de qualité, soit volé entre Buzet et le front. Une fois réceptionné, le vin est donc consommé collectivement, parfois au-delà du cercle des soldats : « *Tout se passe bien, trop bien même pour l'enfant de chœur que le Buzet et le champagne avaient fatigué [...] Vers les deux heures du matin, nous rentrions tous les quatre, en maintenant difficilement l'équilibre sur un terrain glacé.* <sup>29</sup> » (d'ailleurs, l'aumônier qui est avec eux ne peut dire la messe le lendemain, jour de Noël).

Le rapport au pinard pour les soldats originaires de la région se construit ainsi grandement sur des bases affectives, notamment pour ceux où le vin participe pleinement d'une articulation culturelle et identitaire. Ainsi, le caporal lot-et-garonnais Coufignal dans son épopée racontant la Grande Guerre décrit son plaisir quand « *d'Agen, le colonel recevait du pinard [...] qui nous parlait gascon et chassait le cafard.* <sup>30</sup> » Un soldat breton, rapportant les propos d'un de ses camarades bordelais, ne dit pas autre chose : « *J'avais comme camarade un brigadier qui s'appelait Domée. Il était de Bordeaux. Quand nous allions boire un petit coup de blanc d'Alsace que je*

---

<sup>24</sup> Service historique de la défense (SHD désormais), GR 6 N 21, Fonds Buat, Chef de cabinet du ministre de la Guerre, Dossier « Lutte contre l'alcoolisme » (septembre 1914/juillet 1915).

<sup>25</sup> SHD, GR 11 J 1559, Conseil de guerre, Dossier Royère.

<sup>26</sup> Pour une mise en perspective historique, voir DION Roger, *Histoire de la vigne et du vin en France des origines au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, CNRS, 2010 [1959].

<sup>27</sup> *Bon papa soldat, op. cit.*, p. 11.

<sup>28</sup> LAFON, *La camaraderie au front...*, *op. cit.*, p. 360 sqq.

<sup>29</sup> *Bon papa soldat, op. cit.*, p. 11.

<sup>30</sup> COUFIGNAL André, *Épopée en vers du 209<sup>e</sup> RI. Pendant la Grande Guerre*, Agen, Imp. moderne, 1959, p. 43. Cité par CONSTANS, *op. cit.*

S. Le Bras, « "Nous reviendrons pour les vendanges". Les Aquitains, le vin et la Grande Guerre », in B. Lachaise et C. Piot, *La guerre en Aquitaine, les Aquitains en guerre de l'Antiquité à nos jours*, Nérac, Ed. d'Albret, 2017, p. 287-308

*trouvais délicieux, il me disait : "Quand nous serons à Bordeaux, tu verras".*<sup>31</sup> » Ici, le vin, tout en participant, par sa qualité – réelle ou espérée – à la démonstration de la supériorité régionale, fait office de réconfort et renvoie à un univers familial apaisant pour des soldats soumis continuellement au stress des combats, de la violence guerrière et des décès quotidiens. Dès lors, l'éloignement des proches, qui contribue au même titre que la disparition des camarades au « cafard », est compensé par des référents culturels familiers, au premier rang desquels apparaît, pour les Aquitains, le vin.

Dans la même logique, les soldats aquitains, principalement lorsqu'ils en produisent, font régulièrement des remarques d'ordre plus ou moins techniques ou commerciale sur le vin. Ainsi Combabessouse, qui dispose de vigne à Saint-Pierre-de-Buzet, remarque, à sa grande surprise, que le vin gèle lors de l'hiver 1917-1918 ; il ajoute la remarque suivante : « *sans doute trop additionné d'eau.* »<sup>32</sup> Par ailleurs, au même titre que l'ensemble des soldats, mais plus encore peut-être parce qu'ils en connaissent la vraie valeur, les soldats aquitains remarquent et se plaignent des prix pratiqués pour le vins. Rieul Diduan, instructeur à Albi de la mobilisation à mars 1915, puis au front jusqu'à son décès en octobre 1915, propriétaire de vignes à Buzet-sur-Baïse, rapporte régulièrement dans ses écrits le prix du litre, comme en août 1914 : « *Nous payons [le vin] à Albi à raison de 0,35 le litre* »<sup>33</sup>. Plus tard, il rajoute : « *Je puis vous assurer que la nourriture laisse beaucoup à désirer ; ce qui ne devrait pas exister aussi, celui qui n'a pas d'argent pour acheter des provisions que nous trouvons au village assez éloigné (5 ou 6 km) peut se serrer la ceinture. Inutile de vous dire que les provisions que nous achetons consistent en conserves (sardines, thon, beurre, fromage etc.) que l'on paye 1/3 de plus qu'en temps ordinaire. Le vin, 0,60 ou 0,70 le litre suivant les localités d'ailleurs assez éloignées les unes des autres.* » Connaisseur du marché des vins, il se plaint régulièrement : « *Nous payons le vin rouge 0,70 le litre, le blanc 0,80 vous voyez qu'il n'est pas bon marché* »<sup>34</sup> (août 1915).

Toutefois, bien que ce rapport particulier au vin émerge de l'étude des sources aquitaines, il n'est pas autant prononcé que chez les Languedociens pour qui le vin relève d'une véritable culture régionale, voire d'une « civilisation de la vigne »<sup>35</sup> et qui, très nettement, participe de la construction collective de l'identité méridionale<sup>36</sup>. Jusqu'ici, notre étude permet de mettre en lumière un attachement pour les vins locaux, comme le démontrent les exemples de J. Combabessouse ou du brigadier Domée. Mais cela reste assez limité au regard de la masse de témoignages régionaux et, en tout cas, suffisamment limité pour qu'on ne puisse évoquer, avec certitude, un marqueur régional. Cela s'explique vraisemblablement en partie pour deux raisons. Tout d'abord car le grand département viticole régional est la Gironde, dans laquelle on produit surtout des grands vins, production renvoyant à une culture bourgeoise, milieu dans lesquels on tient un discours de tempérance et de distanciation avec le

<sup>31</sup> *Mémoires de L. Couapel*, Archives privées familiales, nov. (ou déc.) 1918.

<sup>32</sup> *Bon papa soldat*, op. cit., p. 11.

<sup>33</sup> Correspondance de Rieul Diduan, Archives privées familiales, lettre du 16/08/1914.

<sup>34</sup> *Ibid.*, lettres des 13/04/1915 et 30/08/1915.

<sup>35</sup> Cf. GAVIGNAUD-FONTAINE Geneviève, *Vignerons, histoire languedocienne et roussillonnaise*, Recueil d'articles, Montpellier, PULM, 2005.

<sup>36</sup> Cf. LE BRAS Stéphane, « Vin, littérature de guerre et construction identitaire. Le cas des soldats languedociens pendant la Grande Guerre », in *Siècles*, n° 39-40, spécial Grande Guerre, 2015 [en ligne].

vin<sup>37</sup>. En outre, hormis en Gironde donc et sur quelques territoires spécialisés (Buzet par exemple), le vin entre dans une polyculture encore largement répandue et on n'y rencontre pas véritablement le rapport exclusif au vignoble qui existe en Languedoc. De fait, pour valider ou infirmer ces pistes de réflexion, d'autres travaux, plus poussés, mériteraient d'être effectués.

Dans tous les cas, les poilus aquitains ont, comme l'ensemble des soldats français, une relation singulière avec le vin, qui sans être exclusive ou pleinement identitaire, participe activement à la guerre, au même titre que les vins aquitains eux-mêmes.

## Les vins aquitains dans l'effort de guerre

De nombreuses études ont mis en lumière un effort de guerre commun et collectif pendant le conflit, faisant concourir l'ensemble de la nation, de ses composantes et de ses industries au conflit<sup>38</sup>. C'est le cas également pour les vins aquitains qui y contribuent de trois manières.

### *Dans le cadre du ravitaillement général et des réquisitions*

Comme nous l'avons vu, dès fin 1914, l'armée s'engage à fournir un minimum de 25 cl de vin à chaque soldat quotidiennement, ration qui très rapidement, au tournant de 1915, est doublée<sup>39</sup>. C'est donc un demi-litre par jour pour près de 3 **millions** de soldats mobilisés dans la zone des armées que les services de l'Intendance doivent être capables de livrer.

Le système d'acquisition, de stockage, de transport et de livraison met en jeu de nombreux acteurs, depuis les producteurs, jusqu'aux sergents-fourriers responsables de l'approvisionnement au front, en passant par les négociants, les administrateurs militaires, les opérateurs des compagnies de chemin de fer ou les militaires employés dans les stations-magasins<sup>40</sup>. Ces dernières, au nombre de 16 en août 1914 puis de 23 en 1915, sont fondamentales car elles assurent la réception, le traitement, le coupage, puis le conditionnement et l'envoi d'un vin standardisé – « *un pinard de type uniforme* », selon l'expression de Gaston Phélip en 1917<sup>41</sup> – vers le front. À l'arrière, des centres de stockage dans les grands bassins de production réceptionnent les vins vendus à l'armée par les producteurs ou les négociants régionaux. En Aquitaine, un tel entrepôt de stockage et de traitement est situé à Bordeaux où affluent les vins produits dans la XVIII<sup>e</sup> région (qui court des Hautes-Pyrénées jusqu'à la Charente-Inférieure), en partance vers les stations-magasins qui sont spécialisées dans l'approvisionnement du front en vins<sup>42</sup>.

---

<sup>37</sup> Cf. MARIOT, *Tous unis dans la tranchée ?...*, op. cit., Paris, Seuil, 2013, p. 217-220.

<sup>38</sup> Voir par exemple : AUDOUIN-ROUZEAU Stéphane et BECKER Jean-Jacques (dir.), *L'encyclopédie de la Grande Guerre. Édition du centenaire*, Paris, Bayard, 2014 ou le récent colloque du CRID en 2014 sur les « Mises en guerre de l'État », actes à paraître.

<sup>39</sup> Il s'agit de la ration normale.

<sup>40</sup> Pour une présentation précise de ces réseaux de distribution, voir Archives du Sénat, 69 S 119, *Rapport fait à la commission de l'armée sur le ravitaillement des armées en vin par M. André Lebert*, nov. 1916.

<sup>41</sup> PHÉLIP Gaston, « Le vin du soldat », in *Le Pays de France*, n°160, 08/11/1917, p. 4.

<sup>42</sup> Archives départementales de la Gironde (ADG désormais), 10 R 33, Organismes temporaires du temps de guerre, Ravitaillement de l'armée et *Rapport Lebert*, 1916, p. 12-13.

Alors que ce système se fonde originellement sur le procédé classique de ventes par adjudication à l'armée tel qu'il se pratique en temps de paix, la poursuite de la guerre, les mauvaises prévisions faisant craindre une possible pénurie, ainsi que l'attitude parfois réticente des acteurs des milieux viticoles poussent les autorités militaires à procéder à des réquisitions. Les premières ont lieu en Languedoc, principal centre d'approvisionnement des armées en vins, dès l'été 1915. Elles sont dans un premier temps présentées comme « exceptionnelles <sup>43</sup> », mais deviennent la règle dès septembre, avec un quota bien établi (1/5<sup>e</sup> puis 1/4 devant la récolte déficitaire qui s'annonce en 1915, 1/3<sup>e</sup> en 1917), et s'opèrent selon un déroulement précis <sup>44</sup>. Alors que le vin devient un élément constitutif de la bonne marche de la guerre et dans un contexte très net de rationalisation du ravitaillement, la maîtrise économique et logistique des circuits de distribution devient ostensiblement un élément-clé de la victoire <sup>45</sup>. Si les réquisitions concernent principalement le Languedoc (XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> régions militaires), on décide, devant le déficit de la récolte établi dès l'automne 1915 <sup>46</sup>, de faire appel aux vins des autres régions et notamment les vins aquitains (tout en important également des vins en provenance d'Italie, d'Espagne, du Portugal, voire d'Argentine <sup>47</sup>).

Ces réquisitions portent sur les vins rouges, blancs et rosés ordinaires, excluant de fait les vins fins produits principalement en Gironde. D'ailleurs, même les vins ordinaires produits dans le département disposent d'un statut particulier : ces vins sont rémunérés à des taux supérieurs à ceux des autres zones de production <sup>48</sup>. À la fin de l'année 1915, la récolte étant très nettement déficitaire, on élargit alors les réquisitions à d'autres départements aquitains (comme la Dordogne) puis à l'ensemble du pays. Toutefois, dans l'ensemble, ces réquisitions restent limitées, notamment en regard de la grande région productrice qu'est alors le Languedoc (tableau 1).

Dordogne	Gironde	Landes	Masses-Pyrénées	Lot-et-Garonne	Hérault	Aude
49.041 hl	151.999 hl	3.790 hl	5.434 hl	54.000 hl	1,15 M hl	638.743 hl

<sup>43</sup> *Bulletin mensuel du Syndicat méridional des marchands de vins en gros*, juillet 1915 à janvier 1916, p. 189.

<sup>44</sup> Des commissions départementales d'évaluation, réunies par les préfets, proposent les prix d'achat à la commission central d'évaluation des réquisitions à Paris qui prend la décision finale. Les réquisitions sont ensuite sous la responsabilité des maires (loi du 3 juillet 1877) qui les répartissent, dans leur commune, selon les détenteurs de vin (au-delà de 10 hl par récolte). L'armée paye alors immédiatement 1/10<sup>e</sup> des marchandises, puis le reste lors des retiraisons. Ces opérations sont placées sous le contrôle de la Commission centrale des réquisitions.

<sup>45</sup> Durant la même période, en août 1915 est créée une Inspection générale du ravitaillement.

<sup>46</sup> Arrêté ministériel du 03/10/1915.

<sup>47</sup> *Rapport Lebert*, 1916, p. 12-13.

<sup>48</sup> *Ibid.*, p. 7. On y apprend que, fin 1915, les vins girondins sont payés, selon leur degré, entre un franc et quatre francs cinquante par hectolitre de plus que les autres vins régionaux ou nationaux. Ils sont, dans le cadre des réquisitions, les vins qui ont les taux de remboursement les plus élevés, et à partir de 1916, ils bénéficient d'une mesure qui permet aux commissions de réception de majorer ces taux de 30% en cas de vins de bonne qualité et bénéficiant d'un classement.



Tout cela ne se fait pas sans désagréments, les prix payés étant inférieurs aux attentes des propriétaires et des négociants. Ainsi, en 1917, le comice agricole d'Agen se plaint des prix trop bas, notamment en regard des prix pratiqués dans le commerce classique<sup>49</sup> à une époque de forte hausse des cours. Ce mécontentement est généralisé dans la région et à l'ensemble de la filière à partir de 1915, contrastant nettement avec les dons de vins qui s'étaient multipliés au début du conflit.

### ***Dons de vins et vins bouchés : les vins aquitains au front***

Ces dons de vins peuvent prendre plusieurs formes. Ce sont tout d'abord, des dons dans les villes de départ ou de passage des soldats comme nous l'avons relevé plus haut. Ces scènes, largement documentées, sont généralisées à l'ensemble des régions françaises et l'Aquitaine ne fait pas exception comme le révèlent les témoignages ou l'iconographie.

Surtout, dès les premiers mois de combat, viticulteurs et négociants sont encouragés à offrir une part de leurs marchandises à l'armée, afin de ravitailler le front. Dans la région, les cas de dons sont nombreux. À Agen, le conseiller général et ancien maire (entre 1904 et 1912), le radical Georges Delpech, négociant en vins, participe à l'effort en faisant don d'une partie de ses stocks. De son côté, Charles Lefèvre, président de l'Union-Garonne, appelle tous les viticulteurs de Gascogne en novembre 1914 à envoyer du vin aux soldats : « *Ce vin qu'attendent les petits soldats gascons ; C'est comme le sang de la terre gasconne ; Comme Beaumanoir, ils y puiseront de nouvelles énergies et comme lui, ils seront invincibles.* »<sup>50</sup> Dans le Gers, le comité départemental de « L'œuvre du vin au soldat combattant » écrit à tous les maires du département. Composé de parlementaires, de représentants de filière, d'élus et fonctionnaires locaux, il appelle aux dons en nature et en numéraire afin de témoigner du « dévouement à la chose publique et à l'armée »<sup>51</sup>. Le cas des notables locaux est fondamental car ils servent d'exemples. Surtout, ils s'inscrivent dans une démarche plus large, encadrée par les autorités dès l'automne 1914 comme en témoigne une lettre du préfet du Lot-et-Garonne en octobre :

Tous, vous pensez qu'au moment où l'hiver va rendre plus dure et plus fatigante encore la tâche que nos armées poursuivent avec tant de vaillance, d'abnégation et de sublime dévouement, il était bien de leur envoyer le vin français qui les réchauffera, réparera leur force et leur apportera dans les plaines du nord un rayon de notre soleil méridional.<sup>52</sup>

L'initiative – qui semble être à l'origine spontanée selon le préfet – est rapidement prise en mains par les pouvoirs publics qui y voient un double intérêt : celui, matériel, d'obtenir à moindre frais des marchandises pour les soldats et celui, symbolique, d'intégrer l'ensemble de la population dans un effort de guerre collectif, articulé autour du don de soi au front et du don matériel à l'arrière. À Villeneuve-sur-Lot, fin 1914, les habitants participent massivement au mouvement de souscription de don de vins en faveur des poilus, ce dont se félicite le sous-intendant militaire de la

---

<sup>49</sup> CONSTANS, *op. cit.*, p. 308.

<sup>50</sup> CONSTANS, *op. cit.*, p. 307-308. Il est fait ici référence à Jean de Beaumanoir, maréchal de Bretagne au XIV<sup>e</sup> siècle, qui but son sang pour retrouver des forces.

<sup>51</sup> Archives départementales du Gers, 10 R 12, Affaires militaires, organismes en temps de guerre, Œuvres de guerre, Lettre-circulaire, 26/11/1914.

<sup>52</sup> Archives municipales de Villeneuve-sur-Lot, Dossier « Dons de vins », Lettre du préfet aux maires, 09/11/1914.

S. Le Bras, « "Nous reviendrons pour les vendanges". Les Aquitains, le vin et la Grande Guerre », in B. Lachaise et C. Piot, *La guerre en Aquitaine, les Aquitains en guerre de l'Antiquité à nos jours*, Nérac, Ed. d'Albret, 2017, p. 287-308

XVII<sup>e</sup> Région en avril 1915 dans une lettre au maire de Villeneuve-sur-Lot<sup>53</sup>. Le système s'institutionnalise très vite pour éviter les désagréments et les contestations : chaque propriétaire donateur se voit attribuer un laissez-passer pour ses vins, acheminés aux frais de l'Intendance vers un centre de stockage commun puis vers la gare de rassemblement où les wagons-réservoirs seront expédiés vers le front. Les dispositions et obligations sont nombreuses, principalement pour éviter les désagréments comme, par exemple, le transport dans une futaille mal entretenue qui pourrait gâcher l'ensemble d'un wagon-réservoir<sup>54</sup>. À Villeneuve, plus de 277 hl sont récoltés, ainsi que plus de 1 610 F pour ceux qui ne sont pas en mesure de faire un don de vin, mais veulent tout de même participer à l'effort pour les soldats au front ou dans les hôpitaux militaires.

On le voit, les vins aquitains arrivent en quantité au front, soit par le biais de l'approvisionnement réglementaire (mais en perdant leurs spécificités propres) ou par le biais des colis envoyés aux soldats comme en témoignent les exemples de J. Combabessouse ou de Rieul Diduan qui écrit à sa famille au printemps 1915 : « *Pour les colis postaux même adresse que pour une lettre tu m'enverras la gourde avant mettez-y du vin.* »<sup>55</sup> »

Mais les vins régionaux sont aussi présents au front par le biais des vins de Bordeaux qui y jouissent d'un statut particulier. Vins fins ou de crus, ne participant donc pas à l'approvisionnement général, on les retrouve toutefois vendus au front, par les cantines militaires, les camions-bazars, les coopératives ou les particuliers. Ces vins – appelés « vins bouchés » ou « vins cachetés » – sont moins consommés que le pinard réglementaire et quotidien, mais ils participent également à la construction de l'imaginaire mental des poilus car ils sont réservés à une certaine classe de soldats ou à certains événements.

Ainsi, dans *Les Croix de bois*, Dorgelès présente une jeune femme comme une « *une petite princesse en exil et qui n'aime que les soldats "bien"* », ajoutant qu'un « *un soldat "bien", c'est celui qui achète du lait condensé, des petits gâteaux, du chocolat extra et du vin bouché. Ce sont à ses yeux des denrées nobles dont l'acquisition dénote l'éducation accomplie et les goûts "comme il faut" d'un fils de famille.* »<sup>56</sup> Très clairement, dans cet imaginaire collectif qui se façonne au front, les vins bouchés sont, par essence, réservés à une élite et entretiennent les frontières qui conditionnent les clivages sociaux. Il n'est donc pas surprenant de lire Lucien Durosoir (ancien élève du conservatoire, violoniste de carrière internationale, fils d'une rentière) commander à sa mère des vins « convenables » et pour l'anniversaire d'un camarade une bouteille de champagne millésimée. Il lui avoue surtout regretter de ne pas avoir de temps à autre « *un verre de bordeaux à avaler.* »<sup>57</sup> »

Cela ne signifie pas que la troupe n'a pas accès à des vins commercialisés au front comme en témoigne le capitaine Jules Jeanbernat : « *Les vins fins, Bordeaux, Porto, Champagne, etc., se trouvent aussi facilement à acheter ; ils nous paraissent d'assez bons crus.* »<sup>58</sup> » Mais ils sont chers comme l'étude des tarifs des sociétés

<sup>53</sup> *Ibid.*, Lettre du sous-intendant au maire de Villeneuve, 07/04/1915.

<sup>54</sup> *Id.*

<sup>55</sup> Correspondance de Rieul Diduan, Archives privées familiales, Lettre du 10/06/1915.

<sup>56</sup> DORGELÈS, *op. cit.*, p. 115.

<sup>57</sup> Lettres de L. Durosoir à sa mère, 21 et 29 avril 1915. Citées par MARIOT, *op. cit.*, p. 219.

<sup>58</sup> Capitaine JEANBERNAT Jules, *Lettres de guerre (1914-1918)*, Paris, Plon, 1920, Lettre du 11/01/1915, p. 90-91.

engagées par l'armée pour vendre des marchandises sur le front le démontre : en juin 1915, la maison « Julien Damoy », chargée de gérer les camions-bazars approvisionnant la VI<sup>e</sup> armée, facture 0.40 F le litre de vin rouge standard contre 1F la bouteille de Bordeaux rouge la moins chère (et 3F75 la plus chère)<sup>59</sup>. Dès lors, pour les soldats de rang, les vins fins ne sont réservés qu'à des situations exceptionnelles : repas de fête ou célébration, les vins étant alors distribués exceptionnellement par l'intendance ou achetés collectivement. Dans d'autres cas, leur consommation relève du hasard ou de la chance comme pour J. Combabessouse qui bivouaque avec son unité dans un château abandonné dans lequel ils découvrent « *des bouteilles bouchées, des plus grands crus de France* », ce qui a pour conséquence de permettre aux hommes « *de conserver un excellent moral.* »<sup>60</sup>

Au total, les vins aquitains participent à leur manière et selon des degrés différenciés, à l'effort de guerre et au soutien des combattants, tandis que, dans la région, les combats ont également un impact majeur, notamment dans la déstabilisation de la filière.

### **Une filière viti-vinicole régionale désorganisée**

Dans son ouvrage *L'agriculture pendant la guerre*, Michel Augé-Laribé permet, par le biais d'une vue d'ensemble du secteur agricole entre 1914 et 1918, d'appréhender l'ensemble des difficultés qui le frappent<sup>61</sup>. En Aquitaine, les bouleversements et les dérèglements dus au conflit sont de plusieurs ordres.

#### ***La gestion des propriétés : une affaire de sous-traitance***

Comme l'ont montré les travaux de Jean-Louis Escudier sur le sujet<sup>62</sup>, face à la mobilisation et suite à l'appel du président du conseil Viviani dès août 1914, les femmes prennent dans la filière – et comme dans bien des secteurs – la place de leurs époux, frères ou pères partis à la guerre. Concrètement, il s'agit, tant que n'ont pas été mis en place les permissions pour assurer les travaux agricoles<sup>63</sup>, d'une sous-traitance à distance de la part d'une partie de la famille habituée à travailler sur la propriété, sous les ordres du chef de famille. Dans les faits, depuis le front, les soldats vigneron dirigent leur exploitation en indiquant la marche à suivre et en se souciant du respect de leurs orientations, quand il ne s'agit pas directement d'ordres.

La correspondance de Rieul Diduan est particulièrement révélatrice à ce sujet<sup>64</sup>. Ce dernier est le chef de famille après la mort de son père dans un accident de chasse en 1911. Il prodigue donc de nombreux conseils à sa mère et à son jeune frère (né en 1897) en ce qui concerne la gestion de la propriété. Depuis Albi ou le front, il donne recommandations et consignes. Ainsi, la thématique de l'administration de la propriété

---

<sup>59</sup> SHD, 19 N 964, VI<sup>e</sup> Armée, Direction des étapes et services, Questions diverses traitées par l'intendance, Prix-courant des Ets. « Julien Damoy », juin 1915.

<sup>60</sup> *Bon papa soldat, op. cit.*, p. 10.

<sup>61</sup> AUGÉ-LARIBÉ Michel, *L'agriculture pendant la guerre*, Paris, PUF, 1925.

<sup>62</sup> ESCUDIER Jean-Louis, *Les Femmes et la vigne : une histoire économique et sociale (1850-2000)*, Toulouse, PUM, 2016.

<sup>63</sup> Elles ne seront officialisées qu'à partir du mitan de l'année 1915 et véritablement généralisées qu'à partir de 1917.

<sup>64</sup> Correspondance de Rieul Diduan, *op. cit.*

S. Le Bras, « "Nous reviendrons pour les vendanges". Les Aquitains, le vin et la Grande Guerre », in B. Lachaise et C. Piot, *La guerre en Aquitaine, les Aquitains en guerre de l'Antiquité à nos jours*, Nérac, Ed. d'Albret, 2017, p. 287-308

est récurrente dans ses lettres. Dès août 1914, il rappelle : « *N'oubliez pas l'ouillage du vin* » (07/08/1914), avant de conseiller : « *Évitez la main d'œuvre pour le moment surtout au prix ou elle était avant les hostilités. Les prix ont diminué* » (16/08/1914). Plus tard, il ajoute, sachant se montrer directif : « *Quant au vin, patiente encore de le vendre bien l'autre n'est pas encore récolté et le prix ne peut guère diminuer* » (04/06/1915) ou rassurant : « *Tu me dis que le travail ne manque pas, je le crois surtout avec cette température que vous subissez il se pourrait que la récolte fût compromise aussi sulfatez le plus possible quant au vin je pense que vous trouverez à le vendre à un prix ou un autre je crois que le midi aura une maigre récolte.* » (17/07/1915)

On voit qu'il est informé du contexte économique et de l'évolution du marché au point de se tenir au courant des opportunités possibles. Et lorsqu'il n'a pas de nouvelles, il s'en inquiète, notamment après les vendanges : « *Dans ta prochaine lettre dis-moi si le vin blanc a abondé et si le vin rouge est bon* » (21/10/1914) ; « *Dans ta lettre tu ne me parle pas du vin est-il bon et la quantité ?* » (26/11/1914). Il en va de même lors des moments clés de la campagne, au moment de la floraison printanière : « *La vigne pousse-t-elle ?* » (23/04/1915) ; ou de la soudure, cette période cruciale de fin de campagne : « *Avez-vous enlevé le vin ?* » (30/08/1915). C'est donc bien là un souci constant pour le chef de famille, éloigné temporairement de sa propriété, ce qui ne l'empêche pas de vouloir que la gestion soit la plus efficace et la plus profitable possible, surtout dans un contexte de hausse des cours et de demande accrue avec le conflit. Ainsi, dès août 1914, il conseille : « *Quant au vin ne le livre pas encore au prix de 50 francs. Nous le payons à Albi à raison de 0,35 le litre* » (16/08/1914). Bien que mobilisé, Diduan sait donc profiter d'une situation qui est pourtant à l'origine particulièrement handicapante pour sa famille. D'ailleurs, lorsque ses consignes ont été appliquées avec succès, il sait se montrer satisfait : « *Pour le vin tu l'as vendu en effet un très bon prix et son transport très peu coûteux, le canal n'étant pas loin* » (06/07/1915).

Ce schéma pourrait être étendu à la quasi-totalité des vigneron ou des négociants mobilisés sur le front, comme en attestent d'autres correspondances. Ainsi, Pierre Nazereau, propriétaire girondin d'une trentaine d'années mobilisé dans la coloniale, correspond régulièrement depuis le front avec sa femme. En mai 1915, il lui recommande de sulfater et soufrer les vignes, mais uniquement en cas de bonnes ventes<sup>65</sup>. Lui aussi, s'inquiète régulièrement de la vente du vin, l'argent des transactions permettant de continuer à s'occuper de la propriété. Ces exemples viennent corroborer une attitude symptomatique qui, en réalité, était déjà en œuvre avant le conflit, notamment lorsque les hommes étaient en voyage. C'est le cas notamment chez les négociants. Certaines des maisons de commerce qui avaient pour habitude de passer commandes avant la guerre, continuent pendant le conflit, mais avec cette fois-ci les épouses ou les aïeux à la gestion. Ainsi, à Nogaro, dans le Bas-Armagnac, la maison Dartigalongue, spécialisée dans les vins et les eaux-de-vie, voit le retour du père Joseph qui avait quelques années auparavant transmis la gestion du commerce à ses deux fils, Henri et André, mobilisés pendant le conflit<sup>66</sup>. À Bedous, dans les Basses-Pyrénées, Paul Nouqué à la tête d'une maison de négoce locale est

<sup>65</sup> ADG, 1 NUM 17/2, Correspondance de P. Nazereau, Lettre du 18 mai 1915, [en ligne].

<sup>66</sup> Fonds Dartigalongue, Archives privées familiales, Correspondance 1914-1918.

mobilisé au front dès l'été 1914 ; c'est sa femme qui prend sa place à la tête du commerce et assure la continuité des transactions<sup>67</sup>.

La place de la famille est donc fondamentale pour assurer la bonne marche de l'exploitation ou de la maison de négoce, dans un contexte délicat qui vient surenchérir les difficultés structurelles d'une filière particulièrement malmenée depuis une trentaine d'années (phylloxera puis crises de mévente). La situation est d'autant plus pénible qu'il faut faire face à une pénurie protéiforme.

### *Faire face à la pénurie*

Le premier type de pénurie est bien évidemment la pénurie de main-d'œuvre. Comme évoqué précédemment, les femmes prennent à de multiples égards la place des hommes. À Bordeaux, le journal le *Miroir* présente le travail des femmes dans la filière commerciale, notamment celles qui sont chargées de travailler sur les quais, s'occupant de marquer la futaille comme en témoigne une photographie<sup>68</sup>. Loin de chez lui, Rieul Diduan s'inquiète de la situation à de multiples reprises, par exemple en août (« *De plus la récolte s'annonçait très belle mais faute de main d'œuvre il se perdra sans doute beaucoup de raisins* ») puis en décembre 1914 (« *Pour combien de temps suis-je à Lavaur je n'en sais rien je trouve que pour cette guerre on appelle beaucoup d'hommes. Il ne doit guère en rester dans la campagne. Comment ferez-vous pour tailler la vigne ?* »<sup>69</sup> »)

L'assistance et la substitution familiales ne suffisent pas, d'autant plus que, qu'il s'agisse de Diduan ou de Nazereau, tous soulignent qu'il y a beaucoup de travail et que les femmes, les enfants ou les hommes non-mobilisés ne peuvent assurer seul le travail. Une solution pourrait être de permettre aux soldats mobilisés de rentrer chez eux, selon le principe des permissions agricoles, réglementées depuis 1884<sup>70</sup>. Mais, dans les faits, elles ne sont réservées qu'aux soldats territoriaux, stationnés dans les dépôts à l'arrière et seuls autorisés à retourner chez eux lors des saisons de récolte<sup>71</sup>. Même l'intervention directe du ministre de la Guerre en 1915 ne fait pas avancer le dossier, en dépit d'une prise de position très nette : « *La permission agricole ne doit pas être considérée comme une faveur exceptionnelle, mais comme un moyen normal de mettre à la disposition des communes la main d'œuvre qui leur est indispensable pour mener à bien un travail urgent dont l'importance ne peut être contestée.* »<sup>72</sup> En effet, si, dans la continuité, la Loi Dalbiez permet d'institutionnaliser et de généraliser les dérogations agricoles à partir du printemps 1915, ce sont toujours en priorité les territoriaux<sup>73</sup> qui sont assignés le temps d'une permission aux vendanges, généralement une quinzaine de jours, sous le contrôle très stricts des maires.

Il faut concrètement attendre 1916 pour qu'il y ait une avancée significative. Désormais, les vendanges, encadrées et rendues possibles par le pouvoir politique

---

<sup>67</sup> *Ibid.*, Lettre de la maison Nouqué, septembre 1914.

<sup>68</sup> *Le Miroir*, n°163, 07/01/1917.

<sup>69</sup> Correspondance de Rieul Diduan, *op. cit.*, Lettres des 16/08 et 06/12/1914.

<sup>70</sup> Décret du 21 mars 1884 sur les « permissions à accorder aux militaires pour les travaux agricoles », *Bulletin Officiel du Ministère de la Guerre*, édition refondue, numéro 78, p. 662.

<sup>71</sup> À ce sujet, voir CRONIER Emmanuelle, *Permissionnaires dans la Grande Guerre*, Paris, Belin, 2013, Chapitre 1.

<sup>72</sup> SHD, 7N150. Note du ministre de la Guerre au gouverneur militaire de Paris et aux généraux commandant les régions, 25 mai 1915.

<sup>73</sup> *Journal officiel de la République française (JORF)* désormais), Réponse du ministre de la Guerre à M. Ch. Caffort, 26/08/1915, p. 5990.

S. Le Bras, « "Nous reviendrons pour les vendanges". Les Aquitains, le vin et la Grande Guerre », in B. Lachaise et C. Piot, *La guerre en Aquitaine, les Aquitains en guerre de l'Antiquité à nos jours*, Nérac, Ed. d'Albret, 2017, p. 287-308

contre l'avis du pouvoir militaire, permettent alors de répondre à la demande de plus en plus forte. Sous la responsabilité du ministre de la Guerre, ces permissions sont organisées rationnellement : durée, types de permissions, organisation en équipe de travailleurs militaires pour les propriétés n'ayant pas d'ouvriers, dates des permissions, etc.<sup>74</sup> Selon leur statut, les viticulteurs peuvent prétendre à des permissions pour aller récolter leur propre propriété ou celle des autres, tandis que les tonneliers peuvent eux obtenir une permission de trente jours. Pour l'année 1916, ces permissions courent du 20 septembre au 20 octobre pour la majorité des départements aquitains.

Un autre moyen de répondre à cette pénurie de main-d'œuvre est l'appel à la population dite « étrangère ». Celle-ci peut venir des colonies ou d'autres pays (Chine par exemple)<sup>75</sup>, mais pour des raisons diverses (notamment le coût), on préfère utiliser les prisonniers de guerre, qui au moment des vendanges, forment avec les militaires permissionnaires, des équipes mixtes<sup>76</sup>. En dehors des vendanges, les soldats allemands sont employés comme ouvriers agricoles dans les Landes<sup>77</sup> ou comme manutentionnaires sur les quais bordelais, assignés à décharger les navires<sup>78</sup>.

Enfin, au même titre que l'ensemble des territoires viticoles nationaux, la filière régionale doit également faire face à une pénurie matérielle assez forte, notamment en ce qui concerne les produits organoleptiques (la plupart étant devenus priorité de l'armée), des chevaux et des charrois réquisitionnés dès août 1914<sup>79</sup>, mais également de la futaille qui fait cruellement défaut<sup>80</sup>. C'est le cas pareillement des wagons-réservoirs, eux aussi accaparés par l'administration militaire, plongeant le secteur dans ce que l'on appelle la « crise des transports »<sup>81</sup>, conséquence des réquisitions et de l'attitude hyper-spéculative de certains opérateurs du marché, crise qui ne se **résout** qu'en 1920.

## Conclusion

Ce rapide tour d'horizon permet de mesurer à quel point, pour le secteur viticole, le conflit fut une période charnière. Si la guerre et l'imagerie mentale qu'elle produit permettent de continuer la construction d'une identité viticole régionale, cette dernière est principalement due aux grands crus bordelais, bien plus qu'aux vins de consommation courante, dont l'essence identitaire se perd dans les cuves et les mélanges des stations-magasins. Il n'en demeure pas moins que les vigneron aquitains sont très attachés au vin et à sa consommation au front, comme nombre de leurs camarades.

---

<sup>74</sup> *JORF*, Circulaire relative aux permissions à accorder aux viticulteurs mobilisés à l'occasion des vendanges, 13/08/1916, p. 7368.

<sup>75</sup> Cf. DORNEL Laurent, *Les étrangers dans la Grande Guerre*, Paris, La documentation française, 2014

<sup>76</sup> *JORF*, *op. cit.*, 13/08/1916.

<sup>77</sup> Archives des Landes (ADL désormais), R S 720, Affaires militaires, Main d'œuvre agricole : *prisonniers de guerre*.

<sup>78</sup> ADG, 9 R 3, Affaires militaires et organismes en temps de guerre, Prisonniers de guerre, surveillance : allemands, demandes d'équipes de travailleurs agricoles

<sup>79</sup> Voir par exemple, ADL, E Dépôt 247 / 2 H 1, Archives de la commune de Saint-Agnet, Ravitaillement et réquisitions, 1914-1918.

<sup>80</sup> Sur les questions des pénuries, voir par exemple *La Revue de viticulture*, n°1096, 1<sup>er</sup> juillet 1915.

<sup>81</sup> « La crise des transports », Compte rendu de séance, Chambre de commerce de Montauban, 27/10/1916.

Ils sont également particulièrement sensibles à la réputation de leur région et à son excellence viticole, comme en témoigne le brigadier Domme qui pousse L. Couapel à goûter, une fois sur place et suite à ses recommandations, « *le vin de Bordeaux et pas de la piquette, [...] la camelote devait être bonne car le matin, nous étions en pleine forme.* »<sup>82</sup> Ils sont particulièrement attentifs à la bonne marche de leurs exploitations, gérées à distance depuis le front, avec un souci distinct pour la vente de leur marchandise, dont le bon prix conditionne la bonne marche de la propriété dans des conditions difficiles, de pénuries multiples.

Ainsi, bien que la viticulture ne semble pas être – mais les pistes de réflexion restent ouvertes – un marqueur culturel fort comme dans d'autres régions, incontestablement, les Aquitains dans la Grande Guerre disposent d'un lien caractéristique avec une filière qui conditionne, en partie, leurs comportements et leurs attitudes pendant le conflit.

---

<sup>82</sup> *Mémoires de L. Couapel, op. cit.*